

<p>COMPTE RENDU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'UNSS 35 JEUDI 20 JANVIER 2011</p>

M BESSOL, Inspecteur d'Académie ouvre la séance à 14 h 40 en présence de :

- Mme LOMBARDI PASQUIER, Inspectrice d'Académie Adjointe.
- Mme TARROUX, M TORTELLIER, Mme ROBERT, M. BOISRAME, Chefs d'Etablissements.
- Mme LE POURCELET, médecin de santé scolaire.
- Mme LAUDEN, représentante de l'UNSA EDUCATION,
- Mme PALARIC, M. MARQUET, M. BOULCH, M. ORTEGA, représentants élus des Associations Sportives,
- M. LEBRETON, Directeur Régional de l'UNSS,
- Mme EZANNO, représentante de la FCPE
- M. DULONG, représentant du CDOS
- Mme PROU, Directrice Départementale de l'UNSS 35
- M. PORTIER, Direction Départementale de l'UNSS 35

M.BESSOL remercie l'assistance de sa présence et excuse l'absence des représentants du conseil général et de la DDJS.

En préambule, M.BESSOL souligne que le travail fait en EPS et à l'AS est essentiel et que les enseignants d'EPS sont très largement investis et acteurs de la mise en place des réformes de l'Education Nationale. Il rappelle ainsi que l'UNSS a toute sa place dans le système éducatif. D'une part les pratiques sportives permettent aux élèves d'être plus à l'aise dans les apprentissages scolaires ; d'autre part les élèves peuvent faire autre chose et assurer des tâches d'arbitrage ou d'organiseurs qui sont également très formatrices.

Cela rend l'UNSS incontournable dans l'Ecole ce qui explique la réflexion actuelle sur certaines expérimentations (cours le matin, sport l'après midi par exemple).

CIRCULAIRE DU 18/08/2010

Mme PROU, Directrice Départementale, résume dans un premier temps la circulaire :

Elle vise à définir les grands axes d'une politique de développement du sport scolaire, ainsi qu'à rappeler le rôle majeur de l'association sportive scolaire dans la vie de l'établissement.

Le renforcement de la politique de santé et de la pratique du sport constitue un des axes prioritaires de cette rentrée. Dans cette perspective, il est rappelé aux chefs d'établissements qu'ils doivent réserver le mercredi après midi au

fonctionnement des AS. C'est en effet le moment privilégié pendant lequel les établissements peuvent se rencontrer.

Une journée nationale du sport scolaire a été mise en place. Elle vise à promouvoir et mieux faire connaître l'activité des AS. Cette année, il s'agissait du 22 septembre. Cela correspondait à la date choisie pour la journée sports de plage, qui a réuni plus de 1300 élèves sur la plage de Dinard pour cette première édition.

Les associations sportives s'organisent autour de 2 axes : d'une part la pratique sportive (par l'organisation d'entraînements et de rencontres inter établissements), d'autre part l'apprentissage de la responsabilité (par la participation des élèves à la vie associative au sein de leur AS et la formation des JO).

Des expérimentations « cours le matin, sport l'après midi » sont mises en place. En Ille et Vilaine, c'est le lycée Jacques Cartier de St Malo qui est concerné.

LES ORIENTATIONS NATIONALES

Mme PROU rappelle qu'un nouveau directeur national a été nommé. Il s'agit de M.PETRYNKA. Un travail est actuellement fait sur la rédaction du programme national 2012-2016 et 4 pôles sont déjà clairement identifiés. Il s'agit :

Pôle compétitions et sports

Pôle responsabilisation (jeunes officiels, développement durable...)

Pôle développement (publics cibles : les filles, les élèves en situation de handicap, élèves des quartiers prioritaires...)

Pôle innovation (TICE, implication des parents, internats d'excellence...)

Mme Prou souligne que les actions du service départemental 35 sont tout à fait en adéquation avec ces orientations.

M. BESSOL précise que la mise en place de ces différents pôles permet une fois de plus de réaffirmer toute la place de l'UNSS au sein de l'Éducation Nationale.

LES ORIENTATIONS EN ILLE ET VILAINE

Ces dernières années, le nombre d'activités pratiquées en Ille et Vilaine a considérablement augmenté. Beaucoup d'activités sont proposées sur des journées promotionnelles et un nombre plus restreint sur un fonctionnement plus régulier.

Le département a aussi diversifié les formes de pratique (compétition, loisir, encadrement)

Un pôle de formation autour de la pratique sportive s'est également développé de façon importante (jeunes secouristes, jeunes arbitres, jeunes reporters, jeunes organisateurs). Cette année, plus de 10 journées spécifiques de formation sont planifiées et on compte plus de 600 JO en Ille et Vilaine.

Au niveau du fonctionnement, le service départemental gère de plus en plus les plans de transport mis en place pour les différentes journées (39 en 2005, 110 en 2010). Cela permet d'amoinrir le coût environnemental des rencontres et aussi de mutualiser les moyens financiers des AS pour avoir globalement moins de frais. Une convention avec la société TIV permet d'avoir des tarifs intéressants.

Le SD 35 a aussi cette année, grâce à un partenariat mis en place avec la société « A L'AISE BREIZH », élaboré un tee-shirt qui a été largement adopté par les AS du département puisque plus de 6000 tee-shirts ont été réalisés. Ils sont flockés à l'effigie de chaque AS ce qui a permis de développer un sentiment d'appartenance et crée une dynamique dans les établissements

LES DIFFICULTES

Même si c'est rappelé dans la circulaire du 18/08/2010, certains établissements ne libèrent pas le mercredi après midi ce qui pose beaucoup de problèmes pour le fonctionnement et le développement de l'association sportive. Aussi parfois, des cours d'EPS sont programmés le mercredi après midi. Ce problème concerne essentiellement des lycées et lycées professionnels. Mme PROU précise que les emplois du temps sont dans ce cas concentrés du lundi midi au vendredi midi.

Le SD 35 a par ailleurs toujours des difficultés pour sensibiliser les établissements spécialisés et leur permettre d'adhérer aux pratiques mises en place. Malgré les nombreux et bons contacts, peu d'entre eux se sont pour l'instant inscrits dans le projet départemental. Les efforts doivent être maintenus pour développer leurs participations aux rencontres UNSS. M. BESSOL conseille de rencontrer M. Jean DEVRIES, nouvel IEN ASH sur ce sujet.

A noter également des difficultés de plus en plus grandes quant à l'utilisation des installations sportives. Les municipalités ont de plus en plus de mal à libérer ponctuellement une installation pour organiser une rencontre. Le monde fédéral sait pourtant que l'UNSS est un levier important permettant aux jeunes de pratiquer d'abord à l'AS avant d'intégrer un club.

M.DULONG précise que les comités ont les mêmes difficultés et qu'il s'agit surtout d'un problème de pénurie d'installations sportives.

M. LEBRETON rappelle à ce propos que les services UNSS paient de plus en plus l'utilisation de ces installations.

M BOULCH rappelle qu'il serait bon qu'il y ait moins de concurrence et plus de complémentarité entre le tissu fédéral et le tissu scolaire sur la pratique du mercredi après midi.

LES MOYENS

Les moyens rectoraux s'élèvent à

293 HSE, réparties sur les différents districts de la manière suivante :

2 coordonnateurs d'activité

6 coordonnateurs de district sur 4 districts collège (1 Rennais et 3 périphériques).

1 coordonnateur lycée

Un collègue travaille également à mi-temps au service départemental (Sylvain Portier)

L'aide du conseil général a baissé de 10% pour les scolaires (contre 20 % pour certains secteurs associatifs)

L'UNSS 35 EN 2010

Le nombre de licenciés augmente par rapport à 2009-2010. Il s'élève à 9252 et la progression continue cette année. Il y avait l'an dernier 5654 garçons pour 3598 filles.

18% des élèves scolarisés dans le secondaire ont une pratique UNSS (19.5 % sans les établissements du privé).

Nous comptons dans le département 94 AS affiliées et 316 animateurs d'AS. Cela fait donc en moyenne 29.5 licenciés par animateur.

A noter que les taux de participation en lycées professionnels sont plus faibles (c'est notamment dû aux affiliations de certains établissements privés qui participent à peu de rencontres UNSS et avec peu d'élèves. Ces participations font chuter les statistiques. Mme PROU précise qu'il faut manipuler les chiffres avec précautions car ils ne reflètent pas toujours la réalité).

Il faut aussi analyser avec prudence les statistiques sportives récupérées par la direction nationale qui ne sont pas toujours révélatrices des pratiques réelles du département (peu ou mal renseignées à cause de la complexité de l'outil).

PLAN D'ACTION 2010-2011

- Fusion du district collèges Rennes :

Maintien cette année de 4 districts collège (1 Rennais et 3 périphériques (Fougères, Montauban, St Malo)).

- Un programme spécifique lycées :

L'objectif est de diversifier les offres. La notion de centre d'entraînement avait déjà été évoquée l'année dernière ; cette année des rencontres ponctuelles permettent aux élèves de pratiquer et découvrir plusieurs activités..

- Développer l'implication des licenciés dans le fonctionnement de l'AS.

Essayer de rendre les élèves plus actifs, plus autonomes. Favoriser l'apprentissage de la vie associative

- 2 championnats de France cette année en Ille et Vilaine

Un championnat de France de natation et de water polo du 07 au 09 avril à Rennes. Un autre de Kayak polo à Vern sur Seiche du 11 au 13 mai.

- Les rendez-vous UNSS

Les échanges de compétences, appelés « rendez-vous UNSS », sont à nouveau implantés dans le calendrier. Il s'agit comme les années passées de mercredis après-midi pendant lesquels les enseignants d'EPS, animateurs d'AS, échangent sur leurs pratiques, en tenant compte des besoins de chacun.

CALENDRIER 2010- 2011

40 championnats départementaux sont prévus

10 journées de formation Jeunes officiels

8 journées de promotion

14 Championnats d'académie

5 Championnats inter-académiques (sports co)

2 championnats de France

20 commissions techniques

3 journées dites « rendez vous UNSS »

QUESTIONS DIVERSES

La question de la date de l'assemblée générale de l'UNSS est évoquée. Madame LOMBARDI PASQUIER précise qu'un principal de collège avait demandé à ce qu'elle ne soit pas implantée pendant les jours des épreuves du brevet, pour pouvoir y assister en qualité de président d'AS.

Il est alors proposé de la mettre au début de mois de juin mais se pose alors le problème des annulations de cours pour les élèves.

Il n'existe pas de journée idéale et chaque date a des avantages et des inconvénients. Pour cette année, le conseil départemental UNSS fixe l'AG départementale au mercredi 29 juin. Les chefs d'établissements se chargeront de libérer tous les enseignants d'EPS de façon à ce qu'ils puissent assister à

l'assemblée générale. Comme les années passées, l'inspection académique enverra une invitation à tous les enseignants d'EPS et chefs d'établissements.

La question de la représentativité des élèves au conseil départemental est aussi abordée. Mme LOMBARDI PASQUIER précise qu'il serait bon d'avoir l'avis d'élèves investis dans les AS. Il semble y avoir 2 possibilités pour les solliciter : soit directement par les AS, soit par le CAVL. Pour l'année prochaine, chaque enseignant élu des AS au conseil départemental se chargera d'y inviter un élève de son établissement. Ils seront réunis 2 heures avant le conseil départemental de façon à pouvoir le préparer.

Mme LOMBARDI PASQUIER clôt la séance de travail du Conseil Départemental UNSS à 16h30.